

Mode d'utilisation du Jeu TerriStories®

Plus de trente ans d'utilisation d'outils participatifs ont bien montré que quelle que soit la qualité de l'outil c'est la façon dont il était utilisé qui est centrale. Nombre d'outils ont pu ainsi être utilisés dans un sens différent de celui pour lequel ils étaient conçus, parfois même dans un sens contraire.

TerriStories a certes été conçu de telle sorte que l'animateur ait peu de prise sur la posture participative du jeu (le comportement des participants étant indépendant des quelques règles du jeu), mais il ne peut échapper totalement à ce risque. Or, la préservation de cette posture participative particulière est l'enjeu essentiel de TerriStories. C'est pourquoi a été mis en place un système de **licence d'exploitation**, qui n'autorise l'utilisation du jeu qu'en y associant une personne qui maîtrise la posture participative particulière que nous défendons (cette posture pouvant être transférée et diffusée). Plus fondamentalement, ce système de licences cherche aussi à préserver l'intention radicalement sociale de TerriStories (cf. www.TerriStories.org), en réservant sa maîtrise à ceux qui en partagent l'enjeu social. Notre vœu est que par ce moyen l'ensemble des licenciés es TerriStories croisse mais reste un réseau d'acteurs du changement social.

L'enjeu est donc de conserver TerriStories comme une ressource commune, mais pas accès libre. Beaucoup de formules ont été tentées pour préserver la posture d'une méthode participative tout en facilitant sa diffusion. Nous espérons que celle-ci opérera et nous chercherons constamment à l'améliorer, en particulier grâce aux retours de ceux qui vont le mettre en œuvre. Nous nous sommes à ce jour entendu sur les principes suivants :

- Le jeu ne peut être utilisé que sous la responsabilité d'une personne en ayant la licence, licence attribuée par le Cirad ;
- Toute utilisation commerciale ou à but du lucratif du jeu devra associer le Cirad à cette valorisation (contact : franck.lecoq@cirad.fr). Une démarche de consolidation de la Propriété Intellectuelle a ainsi été effectuée pour assurer le contrôle de cette diffusion ;
- Utiliser la dénomination « TerriStories®, un jeu de P. D'Aquino, Cirad » lors de toute communication au public, à l'oral ou à l'écrit. Pour cela, les règles du jeu ont été protégées par le droit d'auteur.

Qu'est-ce que cela entraîne concrètement pour une personne qui souhaite l'utiliser ?

- **Vous êtes expert et vous voulez intégrer TerriStories dans l'une de vos activités** : le Cirad vous proposera un partenariat commercial dans lequel vous intégrerez pour votre activité une des personnes ayant la licence d'exploitation. Si vous envisagez plusieurs utilisations du jeu dans le futur, l'un de vos agents pourrait être formé et obtenir ensuite la licence d'exploitation.
- **Vous êtes agent du Cirad et vous souhaitez utiliser TerriStories dans l'une de vos activités de recherche** : vous devrez obtenir l'accord du Cirad (contact : franck.lecoq@cirad.fr), incluant votre engagement à alimenter en informations un protocole de suivi scientifique de l'utilisation de TerriStories, puis intégrer pour votre activité une des personnes ayant la licence d'exploitation. Si vous envisagez plusieurs utilisations du jeu dans le futur, l'un de vos partenaires pourrait être formé et obtenir ensuite la licence d'exploitation.
- **Vous voulez utiliser TerriStories pour soutenir une action sociale à but non lucratif, en dehors de tout programme de financement** : vous devrez obtenir l'accord du Cirad, puis intégrer pour votre activité une des personnes ayant la licence d'exploitation. Si vous envisagez plusieurs utilisations du jeu dans le futur, l'un de vos partenaires pourrait être formé et obtenir ensuite la licence d'exploitation.